

La secrétaire d'État
chargée de l'Écologie

Paris, le 11 MAI 2009

Objet invitation à la table ronde « risques industriels »

Madame, Monsieur

Le sujet des risques industriels fait actuellement l'objet de débats intenses. Pour autant, ce sujet n'a pas été au centre des débats du Grenelle de l'environnement.

Devant ce constat, j'ai souhaité la constitution d'une table ronde sur les risques industriels.

Comme le directeur général de la prévention des risques vous l'a exposé au cours de réunions préparatoires, cette table ronde rassemblera à l'image du Grenelle de l'environnement l'ensemble des acteurs et des parties prenantes sur les sujets de risques industriels afin de créer un espace de discussion propice à dégager, des voies de progrès fondées sur des consensus, afin de rendre plus efficace le dispositif des « installations classées pour la protection de l'environnement ». Elle vise à formuler des propositions opérationnelles ; le Gouvernement travaillera à la mise en œuvre de celles qui seront consensuelles et prendra position sur les autres. En particulier, il sera possible d'introduire par voie d'amendement, les dispositions législatives qui pourraient résulter des conclusions de cette table ronde dans le projet de loi portant engagement national pour l'environnement.

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à cette table ronde qui sera présidée par M. Jacques VERNIER, Président du Conseil d'administration de l'Ineris et président du Conseil supérieur des installations classées.

Je mettrai en place cette table ronde le 19 mai 2009, dans les locaux du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, 20 avenue de Ségur, salon bleu de 9h à 17h (accueil à 8h30).

PJ : Composition de la table ronde
Liste des destinataires in fine

Présent
pour
l'avenir

Les réunions suivantes sont programmées les 3 et 16 juin. La table ronde finale pour tirer les conclusions de ces travaux aura lieu en ma présence le 3 juillet prochain.

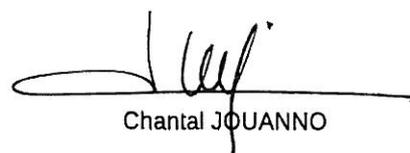
La première matinée de la réunion du 19 mai 2009 sera consacrée à l'élaboration d'une liste de sujets prioritaires à traiter lors des réunions suivantes.

L'après midi sera consacré aux modalités de mise en place du régime d'enregistrement ICPE, qui, compte tenu du calendrier auquel s'est engagé le Gouvernement, devront être définies très rapidement afin de pouvoir être intégrées dans les projets de textes d'application de la future ordonnance créant ce régime, qui devrait elle même être adoptée à la fin du mois de mai.

Un espace extranet permettant à chacun de formuler des propositions et de réagir sur les documents présentés sera prochainement mis en place. Je vous invite d'ores et déjà à préparer de telles propositions.

Je vous remercie de faire part à la DGPR (Mme Citron : 01 40 81 91 54) avant le 16 mai 2009 de la confirmation de votre participation à la réunion du 19 mai et des noms de vos représentants.

En vous remerciant de votre implication dans ces travaux, je vous prie, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Chantal JOUANNO



Composition de la table ronde « risques industriels »

Président : Jacques Vernier, maire de Douai

Secrétariat / rapporteur : MEEDDAT / DGPR et INERIS

Collège	8 personnes par collège
ONG	FNE x 4 Robin des Bois Amis de la terre WWF Greenpeace
Monde économique	MEDEF x 4 CGPME FNSEA ACFCI APCA
Syndicats	CGT x 2 CFDT x 2 FO x 2 CGC CFTC
Elus	AMF x 3 ADCF ARF ADF 2 parlementaires : Mme Sittler ; M. Kert
Administration	MEEDDAT : DGPR, DGALN, un représentant des directeurs régionaux Intérieur / DSC, Travail / DRT, Santé / DGS, Industrie / DGCIS , Agriculture
Personnalités qualifiées	2 juristes: Maître Huglo, Maître Sol 1 commissaire enquêteur : M. Breton, président de la compagnie nationale des commissaires enquêteurs 1 magistrat : M. Lemaire 1 inspecteur ICPE DRIRE : M Derache 1 inspecteur ICPE DDSV : 1 inspecteur du travail : à désigner par DRT Vincent Laflèche (DG Ineris)